

COMMUNIQUÉ

Le 18 septembre 2024

Le **Conseil des Amis du Mont Édouard** s'adresse aux souscripteurs du programme d'obligations communautaires pour les informer de la reconstruction après l'incendie du chalet de ski et de l'évolution des conditions associées au financement d'obligations communautaires.

Il est apparu essentiel aux administrateurs de communiquer avec les personnes ayant signé des conventions de souscription du programme d'obligations communautaires afin de leur présenter la situation actuelle qui ne permet pas, à ce moment-ci, de procéder à l'émission des obligations.

1. **Reconstruction du chalet de ski.** Le produit de l'assurance étant insuffisant pour combler les coûts de la reconstruction du chalet, la municipalité a déposé des demandes de subventions au programme PRACIM (programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales) pour la reconstruction de la partie communautaire du chalet prévu à l'été 2025. Des réponses sont attendues par le Conseil municipal au cours des prochaines semaines.
2. **Demandes de subventions pour la mise à niveau des immobilisations de 2.6 millions de \$.** Notre compréhension est que le dépôt de notre dossier en vertu du programme PARIT n'a pas été traité en raison du fait que nous n'avions pas reçu le certificat du surintendant des faillites à joindre à la fermeture du dépôt des demandes en octobre dernier. Pour le programme PAFIRSPA, à notre connaissance, aucun centre de ski de la région ne s'est vu octroyer de subventions pour l'amélioration de leurs infrastructures.

Une nouvelle demande au programme PARIT (réouverture du programme en juin dernier avec une enveloppe très limitée cependant) démontrant davantage les impacts sur le milieu du M/E a toutefois été déposée par la SDASJ en juin dernier pour laquelle une réponse est attendue cet automne¹.

¹ Nous sommes d'avis que le fait de mettre plus d'emphase sur l'objectif (condition #4 du Plan stratégique) d'inclure la montagne au cœur d'un projet communautaire plus structurant et plus porteur faciliterait notre accessibilité aux divers programmes de subventions.

3. **Projet CEINA.** Au titre du plan de relance, nous proposons également une solution plus globale et plus structurante pouvant jeter les bases au projet communautaire appelé CEINA (Centre Éducatif d'Intervention Nature et Aventure). Un comité de travail dirigé jusqu'ici par Dorice Boudreault et Nicole Bouchard a déjà défini des paramètres structurants de ce projet CEINA et identifié des intervenants potentiels très intéressants.
4. **Projets de construction résidentielle au Mont Édouard.** Pour faire face aux obligations de l'endettement, le plan stratégique 2023 proposait la constitution d'un fonds provenant de redevances associées aux nouvelles constructions au bas des pistes. Ce projet domiciliaire nécessite la mise en place de l'usine d'assainissement des eaux usées pour le territoire du Mont-Édouard. La municipalité de l'Anse-Saint-Jean est toujours en attente d'autorisation de la part du ministère de l'environnement pour débiter ces travaux. Tant que cette usine ne sera pas en place, nous ne pouvons bénéficier de revenus tel que prévu.
5. **Nos récentes démarches.** Nous avons actuellement des rencontres encourageantes en vue d'identifier des partenariats stratégiques qui viendraient renforcer la structure de gouvernance des AME, impacter notre économie sociale du Bas-Saguenay et faciliter l'obtention de subventions gouvernementales. Entre autres, nous avons actuellement des discussions avec le Centre de services scolaires des Rives-du-Saguenay et avec les Premières Nations pour établir des éventuels partenariats stratégiques dans le cadre du projet CEINA. Nous avons également obtenu de la MRC du Fjord du Saguenay une proposition d'aide financière totalisant 400 000\$, dont 300,000\$ est conditionnelle à l'exécution du Plan stratégique. Une proposition de leur présence éventuelle au CA de notre société comme partenaire institutionnel a également été convenue.
6. **Contexte dans lequel nous pouvons poursuivre notre mission.** Votre CA s'est réuni le 29 août dernier pour discuter des conditions dans lesquelles nous devrions poursuivre notre travail et répondre aux enjeux actuels qui se sont complexifiés avec l'incendie.

Nous comprenons que certains de nos membres investisseurs, des groupes de citoyens et certains de nos élus puissent proposer de considérer d'autres alternatives telles un partenariat avec le privé ou la vente de la station; ceci fait partie de la réalité démocratique d'une communauté que de discuter d'actions alternatives. Nous pensons cependant que des pourparlers avec le secteur privé aura l'effet de polariser davantage les opinions de nos membres investisseurs et de

la communauté².

Il faut de plus garder à l'esprit qu'en ce qui a trait au financement obligataire, les règles de l'Autorité des marchés financiers sont très strictes et que l'exemption pour notre société de se conformer aux règles statutaires régissant les sociétés publiques est très encadrée. Nos statuts corporatifs ont été définis dans ce sens avec l'aide de nos avocats McCarthy, spécialisés en émission publique. En ce sens, il nous apparaîtrait impossible d'être associé avec le secteur privé dans le Mont Édouard et de répondre aux critères d'exemption de l'Autorité des marchés financiers³.

En conséquence, nous avons adopté une résolution pour demander au Conseil Municipal de nous confirmer leur position sur les éléments essentiels suivants faisant partie du Plan Stratégique 2023-28, soient a) la protection du caractère publique de la station, b) le support au projet communautaire CEINA, c) la construction des infrastructures pour l'assainissement des eaux usées au bas des pistes en 2025 afin de permettre le développement domiciliaire autour du Mont Édouard, 4) la mise en place d'une redevance sur les nouvelles constructions dans le secteur Alpin à être versée dans un fonds de réserve pour assurer le remboursement des dettes liés aux obligations communautaires et autres dettes éventuelles. Cette résolution prévoit également une motion offrant au Conseil municipal notre participation aux discussions des enjeux et impacts communautaires liés aux options de privatisation qui pourraient être considérées.

Sans un consensus clair sur le chemin à prendre pour assurer l'avenir de notre montagne dans un contexte communautaire, la poursuite de nos objectifs de levée de fonds nous apparaît impossible dans les circonstances.

² Des informations ont été confirmées à l'effet que le groupe E-Liberty a initié des rencontres avec certains élus municipaux dernièrement.

³ Selon nos statuts corporatifs, les objets suivants sont visés:

- a) Permettre à la communauté de l'Anse Saint-Jean, de ses communautés avoisinantes et leurs environs de bénéficier d'une station de ski au Mont Édouard.
- b) Assurer la pérennité de la station de ski au Mont Édouard pour la communauté de L'Anse-Saint-Jean, de ses communautés avoisinantes et leurs environs;
- c) Faire de la station du Mont Édouard un outil de développement économique et social pour L'Anse-Saint-Jean et les environs

- 7. Réunions de citoyens pour discuter des orientations du Plan de relance.** Les membres de la Société de Développement de l'Anse-Saint-Jean seront convoqués cet automne pour la réunion annuelle au cours de laquelle le Plan de relance sera discuté. En vue de susciter l'adhésion aux objectifs du plan communautaire, nous voulons également encourager la tenue de réunions auprès de groupes de citoyens des villages du Bas-Saguenay, dont les jeunes familles, pour discuter davantage des enjeux liés à ce grand projet communautaire et les informer davantage sur les nombreux avancements des derniers 18 mois.

En guise de conclusion, le Conseil est d'avis que le plan stratégique de la SDASJ déposé et adopté l'an dernier demeure toujours l'option #1 à favoriser pour le développement socio-économique de la région et le bien-être de vivre dans notre belle région. Nous pensons qu'un consensus des citoyens et de nos élus sur les objectifs à viser pour assurer l'avenir de notre montagne doit être obtenu avant de pouvoir poursuivre efficacement notre travail.

Le Conseil s'engage à tenir les investisseurs informés des développements futurs et *souligne l'importance de leur soutien continu pour assurer la poursuite du projet.* Nous faisons un appel pour demeurer **forts et unis** face aux enjeux et difficultés que notre communauté doit affronter actuellement.

Le Conseil
